



# COPIE

*Ministère de l'Éducation nationale  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

*Le ministre*

21 SEP. 2015

Monsieur le député,

En cette rentrée 2015, la refondation de l'École que nous avons engagée pour redonner à l'École l'ambition et les moyens de faire réussir tous les élèves entre dans sa troisième année. Les professeurs et les personnels non enseignants ont été au rendez-vous pour accueillir plus de 12 millions d'élèves. Les créations de postes et les ouvertures de classes se sont faites partout où cela était indispensable.

Cette dynamique est tout entière tournée vers une **École exigeante, juste et qui transmet avec fierté et détermination à notre jeunesse les valeurs de la République**. L'école maternelle bénéficie d'un programme cohérent et exigeant centrée sur les prérequis des apprentissages fondamentaux. La priorité à la maîtrise du Français et la « stratégie mathématique » sont déployés à partir de l'école élémentaire ainsi que les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique. Ces derniers bénéficient d'une ressource précieuse, celle offerte par la réserve citoyenne, qui permet à chaque enseignant, s'il le désire, de mobiliser celles et ceux qui sont les témoins vivants de l'importance des valeurs de notre République.

En appui de cette dynamique, l'engagement de créer 60 000 postes au sein de l'Éducation nationale d'ici 2017 sera bien tenu. En cette rentrée 2015, 31 627 le sont déjà. Le Gouvernement tient ses promesses et les effets se font déjà sentir dans votre département. Ces créations d'emplois permettent tout à la fois de poursuivre la refondation de la formation initiale des enseignants, supprimée par la majorité précédente, et de renforcer l'encadrement des élèves, afin d'améliorer leur apprentissage.

En rupture avec les pratiques précédentes, la répartition des moyens dans les écoles aujourd'hui n'est plus un exercice comptable et ne prend plus seulement en compte les évolutions démographiques. Elle prend désormais en compte le niveau de vie des ménages, au travers d'une réforme dite de « l'allocation progressive des moyens » qui prend effet pour la première fois lors de cette rentrée. Certes dans votre département, des classes ont été fermées compte tenu de l'évolution du nombre d'élèves constatée. Mais, la priorité au premier degré et à la justice sociale se sont traduites par la création de 9 postes, dont 3 postes de remplaçants.

.../...

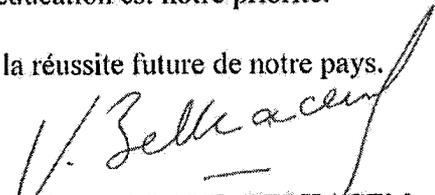
Joël GIRAUD  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75007 PARIS

Pour que l'Ecole soit plus juste, nous avons voulu assurer plus d'égalité dans notre système éducatif et concentrer les moyens nouveaux sur les territoires et pour les publics qui en ont le plus besoin : 1089 réseaux d'éducation prioritaire ont été mis en place.

Afin que les élèves soient mieux accompagnés pour mieux apprendre dans leur classe, le dispositif plus de maîtres que de classes a aussi été développé dans votre département. Ce sont ainsi 5 postes qui ont été créés en cette rentrée.

Vous le voyez, Monsieur le député, le gouvernement se donne les moyens de faire mieux pour la réussite de tous les élèves dans une Ecole exigeante et plus juste. C'est un effort majeur, qui montre qu'en dépit de la crise économique actuelle, l'éducation est notre priorité.

Donner à chacun les chances de réussir, c'est s'assurer de la réussite future de notre pays.



Najat VALLAUD-BELKACEM

PS : Et merci, cher Frédéric, pour l'excellente  
collaboration dans le cadre du Nouveau  
calendrier scolaire ...